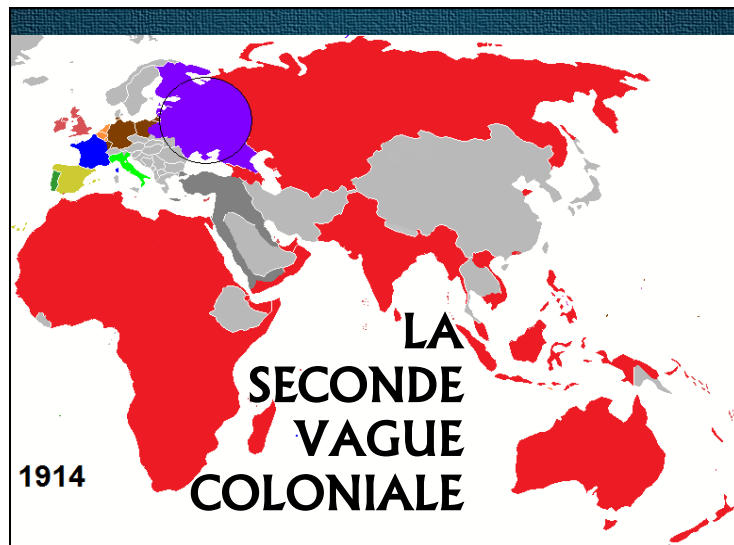


Diapositive 1



A part les 2 extrémités nord et sud de l'Afrique, le début du 19^e voit surtout la colonisation s'étendre en Asie et Pacifique. A partir des années 80, c'est une colonisation presque complète de l'Afrique qui a lieu. Pourquoi?

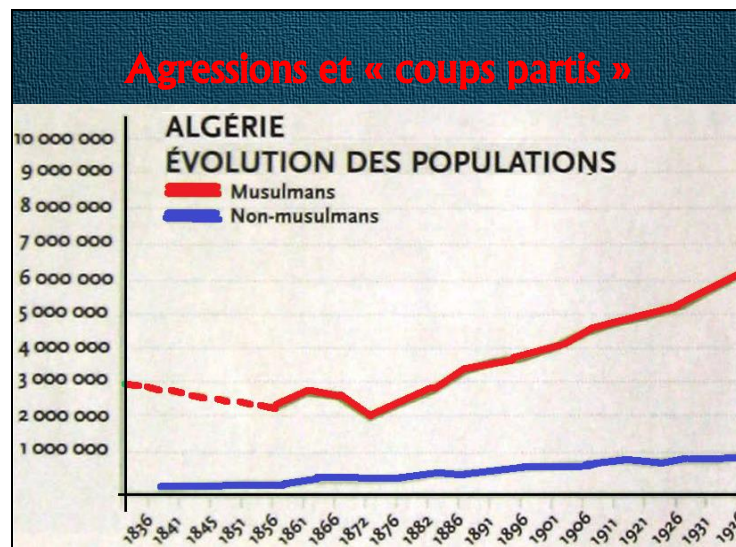
Diapositive 2



Si l'on regarde les décès dus aux guerres en Europe, le 19^e est une période plutôt calme entre les guerres de la Révolution et Empire et 1914/18. Mais si l'on regarde le monde entier, le 19^e a connu beaucoup de guerres « extra-étatiques ». Il s'agit des guerres de conquête coloniale et des luttes de résistance des peuples concernés, surtout en Asie et Afrique. C'est aussi une conséquence de la colonisation que de faire oublier l'histoire propre des peuples dominés, comme s'ils n'existaient qu'à partir de la conquête, contre elle, et parfois depuis l'indépendance. Ici aussi il a fallu les passer sous silence en se concentrant sur le phénomène colonial.



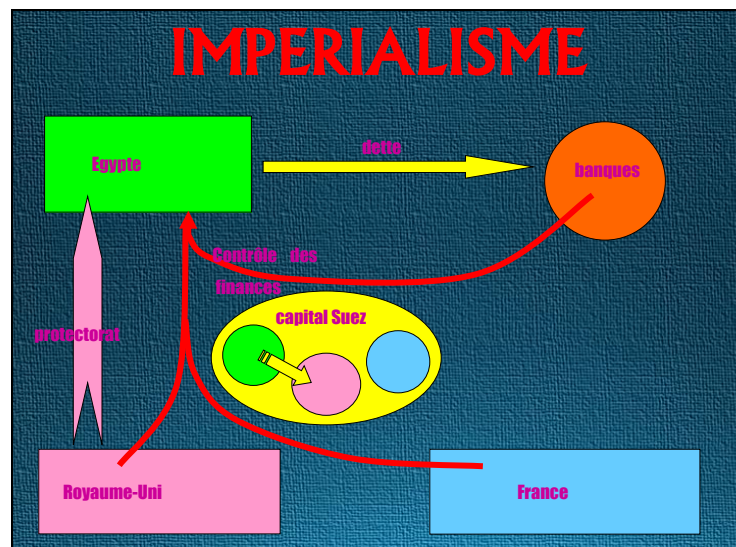
Le but était-il d'exterminer les populations colonisées? Non, car c'est contradictoire avec l'objectif d'exploiter les colonies et leur main d'œuvre. Mais pour combattre les résistances à la conquête ou les révoltes anticoloniales, tout était bon pendant la durée des combats. En Algérie, Bugeaud et ses officiers ont pratiqué la politique de la terre brûlée, ce qui a volontairement décimé les populations civiles qui soutenaient Abd el Kader. Dans le cas de la révolte des Hereros en Namibie contre la colonisation allemande en 1904, les historiens ont identifié le premier génocide du 20^e siècle par l'intention ouverte et appliquée d'exterminer un peuple (au moins la moitié de cette population a disparu par exécutions, famine et refoulement dans le désert). Des historiens et philosophes, dont par exemple Hannah Arendt, estiment qu'on a là une des conditions de préparation d'autres génocides, et du totalitarisme en général.



Souvent, les comptoirs existant se transforment en territoires, comme en Afrique du sud: colonies anglaises et états « libres » des colons hollandais (les Boers)
Ou alors, une simple expédition militaire se transforme en occupation définitive, comme en Algérie à partir de 1830. C'est que les militaires prétextent l'insécurité pour agrandir les zones contrôlées puis refuser de les évacuer. En Algérie la conquête a entraîné une très nette perte de population, surtout dans les zones de combat contre Abd el Kader (centre et ouest du pays), puis de nouveau lors de la répression de la révolte de 1871. C'est dire que dans de nombreuses guerres coloniales les combats ont été atroces.

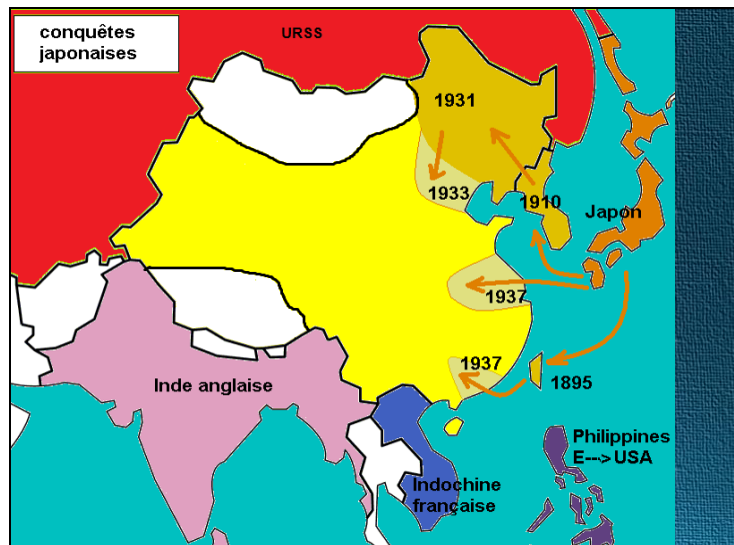


D'autres conquêtes se font pour ne pas laisser le terrain à un autre état, ou rivaliser en puissance. En Afrique, cette rivalité est codifiée par la conférence de Berlin (1884/1885) : derrière le principe noble d'abolir l'esclavage, elle donne le droit aux états européens de coloniser à condition d'être déjà sur la côte et de prévenir les autres, en respectant la libre navigation du Niger et Congo. A aucun moment les populations ou états africains ne sont invités ou associés. Du coup le continent est rapidement découpé vers l'intérieur, avec des compétitions mais pas de conflit entre colonisateurs.

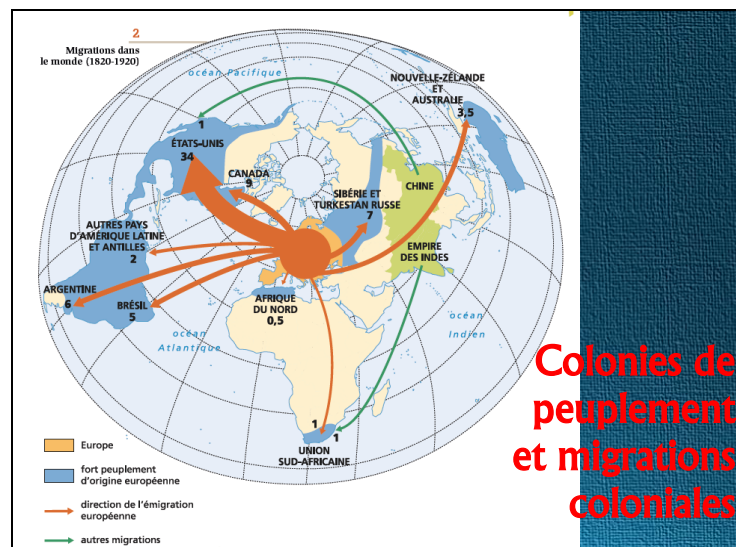


La conquête économique peut donc se substituer à la conquête militaire dans quelques cas. Par exemple les prêts financiers des banques européennes aux états indépendants (gouvernement, municipalités) se transforment quand la dette devient importante en contrôle des finances publiques (les douanes, la fiscalité) en facilité des investissements européens, voire en soumission politique (contrôle du gouvernement, garanti par l'occupation militaire). Dans le cas de l'Egypte en 1881, l'Angleterre surveille le gouvernement et reçoit la majorité des actions du canal de Suez. La France minorisée est satisfaite en échange par la mainmise sur la Tunisie la même année dans les mêmes conditions, acceptée par la Grande Bretagne au grand mécontentement de l'Italie qui avait plus de colons en Tunisie que les français! C'est le système des protectorats où l'indépendance des états dominés n'est que théorique. . Il reste qu'il ne faut pas confondre l'impérialisme économique et la colonisation: d'anciennes colonies sont encore dominées (Amérique latine) des états indépendants sont devenus dominés, on les appelle semi-colonies (Chine, Perse, empire ottoman) des métropoles sont dominées (Russie). La colonisation n'est donc qu'un des aspects de l'impérialisme.

Diapositive 7

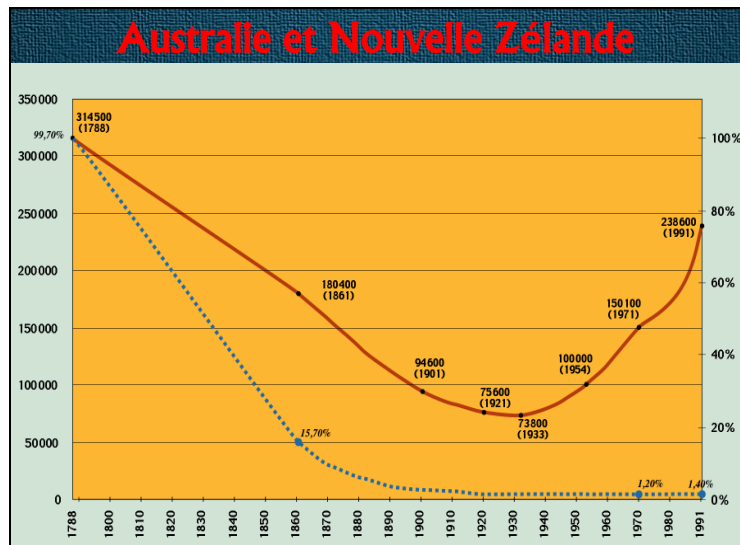


L'Asie est partagée entre les grandes puissances par ce qu'on a appelé « le grand jeu », montrant bien encore une fois qu'il s'agit de décider du sort d'une partie du monde en dehors des états et populations concernées. La Chine des Qing est contrainte par des expéditions militaires anglaises et françaises à accorder l'ouverture de nombreux ports, son marché est partiellement pénétré par les zones d'influence des capitalismes occidentaux. Au 20^e siècle, alors que les Qing ont disparu en 1911 (indépendance de la Mongolie et protectorat anglais sur le Tibet), ce sont les japonais qui passent à l'attaque du pays, menacé de disparaître pendant la seconde guerre mondiale. On peut bien parler en effet de semi-colonie pour la situation chinoise: Hong-Kong, Macao, Hainan, Qingdao sont de vraies colonies, les villes ouvertes sont dans leurs quartiers internationaux comme des colonies collectives des grandes métropoles, ex Shanghai, Tianjin, Beijing. Et le Japon de 1937 était parti pour coloniser toute la Chine comme il l'avait fait pour Taïwan en 1895.

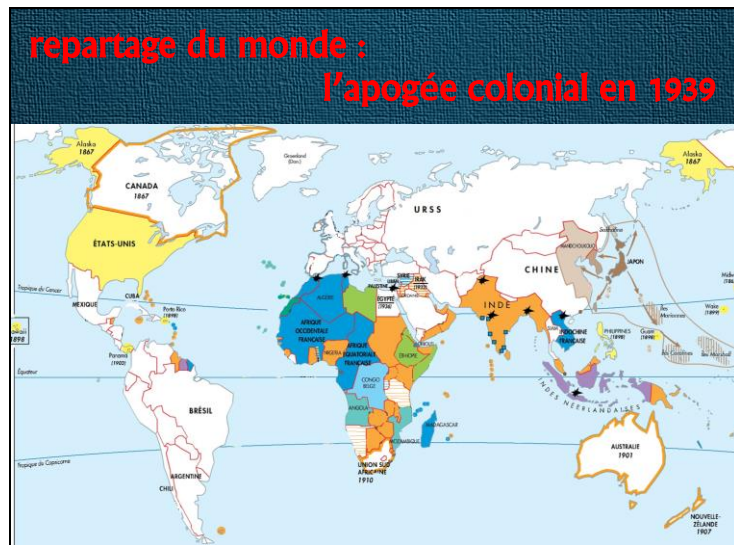


Ce n'est qu'au 19^e que certaines colonies deviennent principalement des territoires de peuplement. Elles s'intègrent dans le grand mouvement migratoire qui affecte le monde entier, facilité par la navigation moderne à vapeur, exprimant le plus fort dynamisme démographique qui est alors européen. Mais il ne faut pas confondre avec le peuplement des « pays neufs » qui sont en fait d'anciennes colonies: Amérique latine et USA. Une vingtaine de millions d'européens, avant la première guerre mondiale, partent au Canada, en Afrique du sud et Australie/Nouvelle Zélande, surtout des britanniques. Presque la moitié sont des russes ou ukrainiens s'installant en Sibérie. Des français partent en Afrique du nord...Il s'agit donc pour l'essentiel de pays proches de l'Europe par les milieux naturels, de faible densité de peuplement autochtone, facilitant une colonisation dans les 2 sens du terme, donc agraire. La plupart deviennent des agriculteurs, au moins au début. La conséquence en est que la société dominante de ces pays, même quand les colons ne sont pas majoritaires (Afrique du nord et du sud) est de type européen et il s'y développe plus ou moins vite une économie capitaliste moderne. La situation est différente dans les colonies tropicales et équatoriales où les conditions sanitaires sont très difficiles pour les européens. Ils sont alors peu nombreux à partir, ce sont plus des administrateurs et militaires, plus des urbains que des ruraux. Sans être réellement justifiée, la distinction entre colonies de peuplement et d'exploitation devient plus nette. Ces colonies reçoivent parfois des migrants d'origine coloniale ou asiatique, employés dans les plantations, transportés en fonction des besoins de l'économie de l'empire dominant: des indiens partent en Afrique (australe et orientale) des malais se retrouvent aux Antilles et Guyanes (hollandaises). La colonisation participe à l'eupéanisation humaine et économique du monde, c'est la seconde mondialisation, impérialiste.

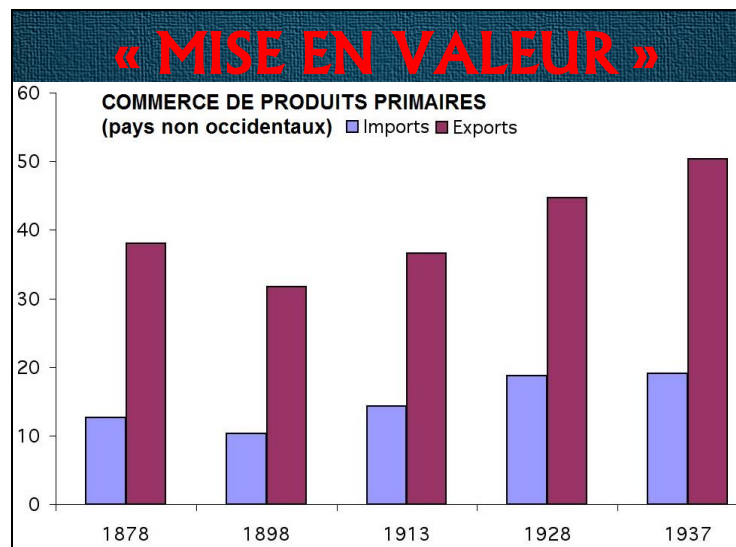
Diapositive 9



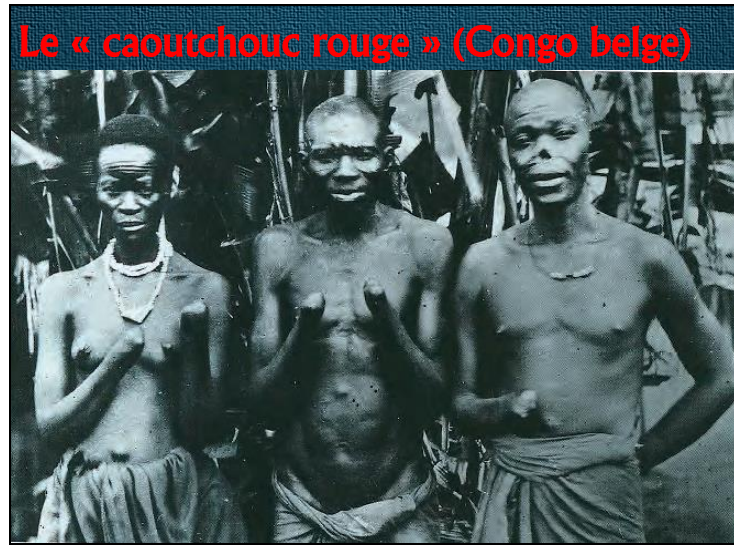
Les grandes îles d'Océanie ne sont abordées par les anglais qu'au 18°. Leur colonisation réelle se fait au 19°, mais par un phénomène qui rappelle beaucoup celui de l'Amérique au 16°. Les populations indigènes (aborigènes australiens, maoris) disparaissent presque complètement et leur effectif ne remontera qu'au 20° siècle. C'est la conséquence, plus que des maladies, de la perte des territoires traditionnels, de l'alcoolisme, parfois de la guerre. Les tasmans ont définitivement disparu. La population d'origine européenne est donc devenue très majoritaire, presque exclusive. L'expression « colonie de peuplement » devient ici une antiphrase.



En 1939 les vainqueurs de 14/18 se sont partagé les colonies des vaincus, souvent sous l'apparence d'un mandat de la SDN pour les préparer à l'indépendance (seul l'Irak en 1932). Le domaine colonisé mondial a augmenté avec les mandats français et anglais au Moyen-Orient ex turc. L'Italie mussolinienne a conquis l'Ethiopie en 1936. Seuls les « dominions » anglais ont une réelle indépendance, même s'il y a toujours un gouverneur britannique. Il s'agit des colonies de peuplement. Cet apogée est cependant fragile, vu la montée des mouvements nationalistes, au sens d'indépendantistes, notamment en Inde.



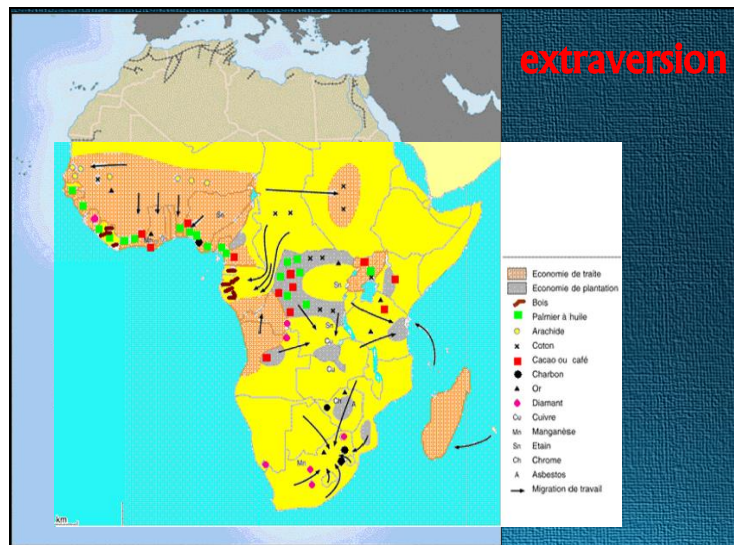
Après la conquête vient l'exploitation, appelée souvent « mise en valeur », expression colonialiste sous-entendant que les colonisés ne sont pas capables de tirer parti de leur pays. Dans une économie mondialisée de type capitaliste industrielle, la terre est moins importante qu'elle ne l'était au 16^e et la part des minerais ou sources d'énergie augmente dans les exportations des colonies, même si les produits agricoles tropicaux restent indispensables dans les importations des métropoles. Comme les pays restés indépendants mais dominés (Amérique latine, Chine...) les colonies sont spécialisées dans la fourniture de produits primaires et l'importation des produits industriels européens. C'est une des causes du sous-développement actuel, sauf pour les dominions qui commencent à s'industrialiser de façon moderne. Suivant la date de la conquête, l'importance économique des colonies se concrétise avant mais surtout après la guerre de 14/18. Les métropoles, comme ici les Pays-Bas, peuvent les utiliser pour amortir la grande crise des années 30, mais celle-ci est terrible pour les colonies dont les exportations et les prix baissent énormément, provoquant pauvreté et famines.



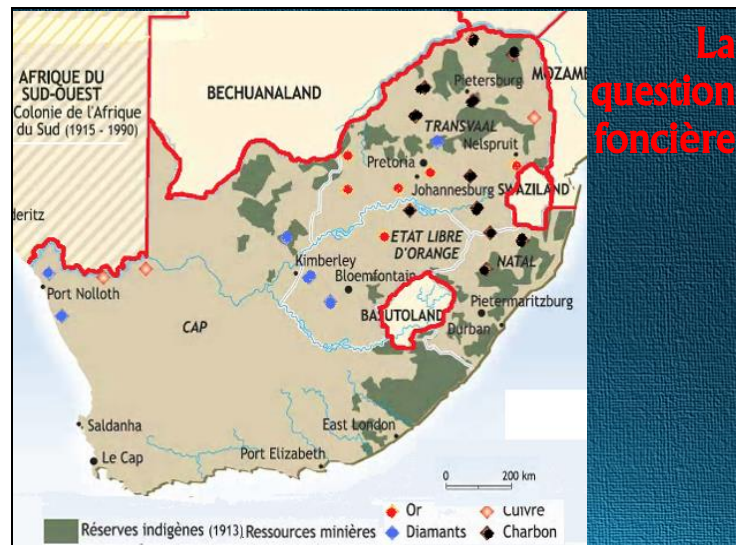
Il y a des niveaux et des méthodes différents de « mise en valeur ». Le plus primaire est le prélèvement de produits végétaux en Afrique équatoriale. Des compagnies françaises reçoivent d'énormes concessions forestières pour abattre le bois (AEF). Au Congo belge, propriété personnelle du roi au début, la collecte du caoutchouc se fait par une coercition épouvantable dont la révélation aboutira au transfert de la colonie à l'état.



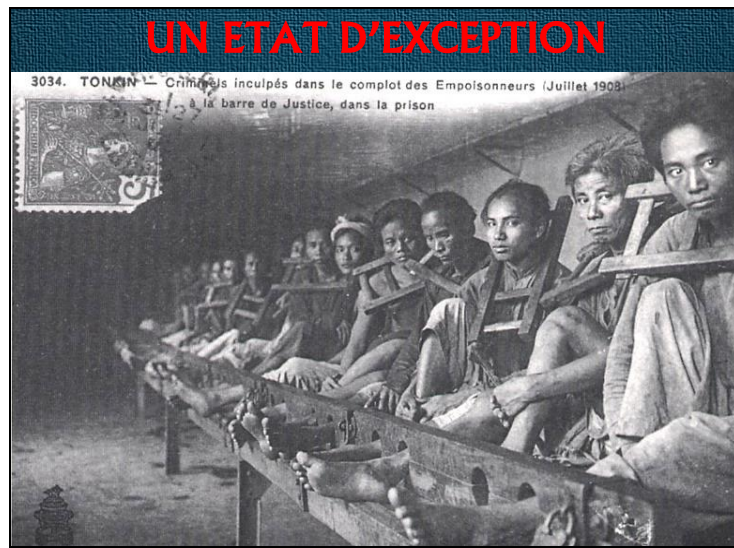
Le système de la traite est un peu plus élaboré. Très pratiqué entre autres en Afrique de l'ouest, ou en Asie du sud-est, il consiste en achat aux paysans de produits agricoles exportables, et en vente de produits européens. De grandes compagnies commerciales s'en chargent, comme ici la SCOA française, en AOF, qui collecte l'arachide, par exemple. Cela implique le développement d'une économie monétaire de marché. L'obligation de payer l'impôt en argent pousse ainsi les paysans à cultiver les produits demandés pour pouvoir les vendre et obtenir de la monnaie. De grandes compagnies industrielles utilisent aussi ce principe, exemple Lever (qui deviendra Unilever) à capitaux anglais et néerlandais, qui collecte l'huile de palme africaine ou indonésienne pour ses cosmétiques et détergents.



Mais à un stade supérieur les capitaux métropolitains s'investissent dans des entreprises agricoles ou minières produisant les marchandises demandées sur le marché mondial. Unilever a surtout des plantations. Celles-ci sont essentiellement côtières, alors que la traite collecte sur une grande partie du continent. C'est pareil pour le café ou le cacao de l'ouest africain. Les plantations de l'est sont plutôt sur les hauts plateaux (Kenya par exemple). L'Afrique australe est riche en ressources minérales (non-ferreux, charbon, or et diamants). Mines et plantations développent ainsi le salariat dans une partie de la population, y compris dans les sociétés de transport nécessaires. Les voies ferrées reflètent très bien la colonisation de l'Afrique: elles en suivent la progression des côtes vers l'intérieur, transportent vers les ports les produits d'exportation, mais acheminent aussi la main d'œuvre vers les lieux de production. De grandes migrations de travailleurs convergent par exemple vers l'Afrique du sud ou le golfe de Guinée. Bien entendu, des phénomènes similaires ont lieu en Asie (thé indien, étain malais, caoutchouc indochinois...).



On assiste donc au développement de la propriété privée, notamment de la terre. Celle-ci est progressivement accaparée par des colons, selon des modalités variables (achat, confiscation, transfert des terres collectives à l'état qui les attribue ou vend aux colons...). Mais l'intensité de ce transfert de propriété, qu'on peut bien appeler spoliation, est plus forte dans les colonies tempérées (les « dominions » anglais) ou les régions subtropicales plus saines pour les européens (Afrique du nord et du sud, hauts plateaux d'Afrique de l'est) et très faible dans les colonies asiatiques de forte population. Cela implique que la colonisation foncière relègue les paysans autochtones sur moins de terres et des terres moins bonnes, privées des terres collectives qui contribuaient au mode de vie traditionnel. Cela contribue donc à l'appauvrissement qui pousse à l'économie de traite et à s'engager comme salarié. La situation la plus radicale est en Afrique du sud, autonome depuis 1910, où les blancs possèdent 90% du territoire et ne laissent que des réserves aux noirs, contraints ainsi de venir travailler dans les mines sans avoir le droit d'y résider ailleurs que dans des cités réservées, et pour un temps seulement.



La colonisation c'est la conquête, l'exploitation, mais c'est aussi un régime d'exception: les colonisés sont traités en population à part, selon des règles de droit différentes de celles de la métropole, et parfois sans règles du tout, en particulier dans le comportement de nombre d'administrateurs locaux, hors de tout contrôle. Sur cette carte postale de 1908, la légende avoue sans problème qu'en Indochine française les condamnés portent un carcan! Le « pays des droits de l'homme » est pourtant sensé avoir supprimé les punitions corporelles et la torture, mais c'est en métropole...Les condamnés sont considérés comme des criminels de droit commun, en fait ce sont des condamnés politiques dans une des nombreuses révoltes anti coloniales qu'a connu l'Indochine, surtout au Vietnam. La colonisation, c'est aussi la répression des indépendantistes, ici le bagne de Poulo Condore.

citoyens, « sujets » ou « indigènes »						
ANNÉES	1921			1931		
COLONIES	Citoyens français	Pop. tot. (000)	% de pop. tot.	Citoyens français	Pop. tot. (000)	% de pop. tot.
Sénégal	22 771	1 260	1.8	66 692	1 638	4.1
Dahomey	121	862	0	198	1 112	0
Guinée	491	1 872	0	350	2 237	0
Côte d'Ivoire	308	1 532	0	543	1 866	0
Mauritanie	116	256	0	144	324	0
Niger	9	1 084	0	18	1 543	0
Soudan	1 164	2 475	0	402	2 856	0
Haute-Volta	17	3 081	0	65	3 000	0
TOTAL	24 997	12 422	0.2	68 412	14 576	0.5

Art. 1^{er}. — Le travail forcé ou obligatoire est interdit de façon absolue dans les territoires d'outre-mer.

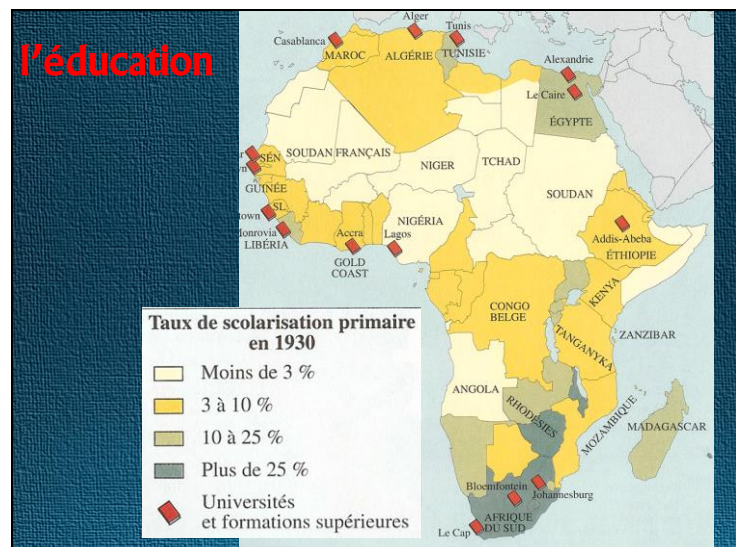
Fait à Paris, le 11 avril 1946.

FÉLIX GOUIN.

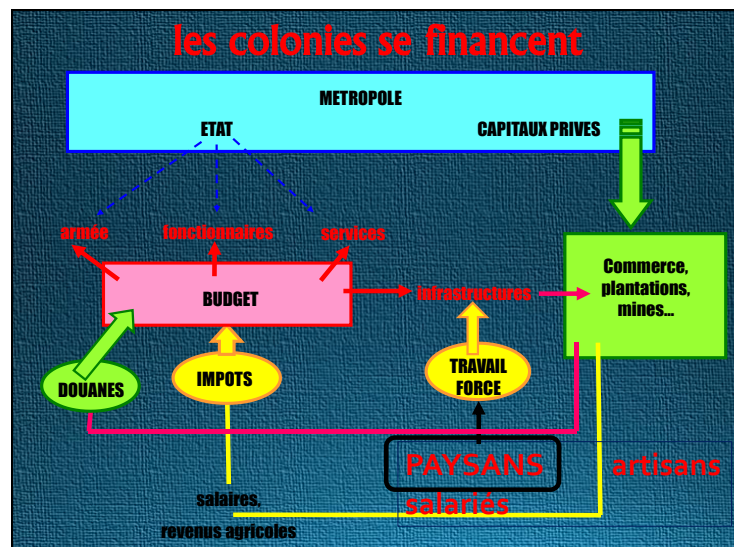
Le cas le plus fréquent est l'exclusion de la citoyenneté. Dans les protectorats les habitants sont toujours officiellement les sujets du souverain laissé au pouvoir et sont soumis aux lois locales, en particulier dans les territoires anglais. Dans les colonies directes, il y a très peu de citoyens en dehors des colons, avec l'exception, en AOF, de 4 communes. Les colonisés sont donc appelés sujets, y compris quand la métropole est réputée s'être construite dans la rupture avec l'ancien régime! On dit aussi indigènes pour marquer la différence avec le statut métropolitain. L'exception n'est pas seulement politique: exclusion du droit de vote (mais obligation de l'impôt); elle est aussi économique et sociale. Par exemple la corvée peut être réclamée pour les travaux publics, le travail forcé n'est ainsi officiellement reconnu et supprimé qu'en 1946 dans les colonies françaises. Or une des justifications de la conquête coloniale était justement de supprimer l'esclavage. D'une colonie à l'autre le statut des « indigènes » varie et concerne également le droit privé, les coutumes sociales et familiales traditionnelles étant souvent conservées.



Dans le cas de l'Algérie, le régime d'exception est également géographique. Durant le 19^e les colons d'origine française, espagnole, et autres européens, se sont installés dans « l'Algérie utile », le Sahel, le Tell, soit le nord côtier et méditerranéen, surtout dans les plaines (ex la Mitidja) ou les plateaux. C'est une colonisation agraire . Dans le reste du pays il y a très peu de colons, mais même au nord ils sont moins nombreux que les algériens d'origine, sauf en ville (Alger, Oran, Constantine). Administrativement on se retrouve au 20^e avec 3 types de communes: en rose les communes « de plein exercice », qui correspondent aux régions où les européens sont les plus nombreux, en jaune les « communes mixtes », qui correspondent aux régions massivement peuplées par les algériens, et en vert les « communes indigènes » dans les régions presque désertiques en bordure ou dans le Sahara, les dernières conquises. Les communes de plein exercice fonctionnent presque comme en métropole, dirigées par un conseil municipal élu au suffrage universel. Mais il y a 2 collèges électoraux (européens et indigènes) et les élus européens sont plus nombreux que les algériens majoritaires dans la population. Dans les autres communes il n'y a pas élection, mais nomination d'une commission municipale généralement sans algérien ou administration directe par des militaires. Contrairement à la formule officielle, l'Algérie n'est pas la France, sauf pour les colons européens.



Une des justifications officielles de la colonisation est l'apport des progrès sociaux. Il y en a eu, c'est indéniable, mais avec un énorme décalage en temps, quantité et qualité. L'enseignement en est un exemple. On voit ainsi que l'Afrique coloniale n'a connu que des pourcentages très faibles de scolarisation primaire, souvent un peu meilleurs dans les colonies anglaises, mais rarement supérieurs à 25%. L'enseignement secondaire et supérieur est encore plus limité, il n'existe par exemple qu'à Dakar pour toute l'AOF et AEF. Quant à son contenu, il est très marqué par la ségrégation sociale (c'est aussi le cas en métropole) redoublée par la ségrégation coloniale qu'on peut bien appeler raciale. Par exemple dans le protectorat marocain, élèves français et marocains sont dans des structures différentes, et pour les marocains les élites sociales sont favorisées afin que les notables traditionnels restent fidèles et participent à l'encadrement de la population., les classes populaires n'ayant éventuellement qu'un enseignement utilitaire plutôt professionnel.



Contrairement à une idéologie colonialiste, les colonies n'ont pas été un fardeau financier pour les métropoles « civilisatrices ». Le principe est systématiquement que les colonies doivent s'autofinancer avec leurs ressources fiscales. Celles-ci viennent de l'activité économique (douanes pour l'essentiel) et des impôts payés par toute la population (taxes, par exemple sur l'opium en Indochine, capitation, on peut considérer le travail forcé comme un impôt en nature). Le budget de chaque colonie finance alors les infrastructures de transport ou le paiement des fonctionnaires et services sociaux pour la plus grande part. La colonie fait des emprunts pour le reste et doit les rembourser. Dans le cas de la France, l'Algérie est une exception plus coûteuse, du fait des dépenses dont bénéficient surtout les européens, mais officiellement c'est la France et elle est divisée en départements qui sont subventionnés comme en métropole. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les investissements et dépenses sociales ont été importants dans les colonies.

LE COÛT DE LA COLONISATION POUR LES CONTRIBUABLES FRANÇAIS ET LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
Esse Huijien

Nombreux sont encore les habitants des Etats de l'ancienne Afrique Occidentale Française qui pensent devoir à la France leurs écoles et leurs routes, leurs hôpitaux et leurs chemins de fer. Puisse ce travail leur permettre de réaliser que ce sont leurs propres ressources, financières et humaines, qui ont permis la réalisation de la quasi-totalité de ces équipements. Puissent-ils également réaliser que la colonisation leur a fait supporter le coût d'un personnel français aux salaires disproportionnés et de services publics chers et mal adaptés



La colonisation, c'est une puissante contradiction entre les principes proclamés et les réalités sociales. Rien, en fait, ne peut justifier à nos yeux d'aujourd'hui la conquête coloniale, comme n'importe quelle autre conquête, ni bien entendu toutes les conséquences qui en ont découlé. Mais déjà au 16^e s'exprimaient des adversaires du massacre des indiens (Las Casas), ou au 18^e des anti esclavagistes (Condorcet) des partisans des droits de l'homme pour tous (Rousseau). Ils n'ont pas été suivis immédiatement, mais ils sont la preuve que la colonisation n'était pas inévitable, et qu'elle était déjà injustifiable. C'est pourquoi il ne saurait être question aujourd'hui de se « repentir », mot totalement hors sujet puisqu'il relève du vocabulaire religieux. Nous ne sommes pas responsables de ce qui fut, mais de la situation actuelle, qu'il faut regarder historiquement. C'est dire que la colonisation est une des causes principales de la situation mondiale à l'époque actuelle « postcoloniale », dont les injustices sont à combattre par les citoyens d'aujourd'hui.